Envoyé en préfecture le 27/04/2026
Reçu en préfecture le 27/04/2026
Publié le
ID : 022-212203459-20260420-CCAS2026004-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU C.C.A.S DE TREBRY

Réunion du lundi 20 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le lundi 20 avril, à dix-neuf heures, la Commission Administrative du CCAS s'est réunie dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Daniel COMMAULT.

Présents : Daniel COMMAULT, Christelle CARRO, Daniel MACÉ, Annick DUSANTER, Joseph TEMPLIER, Mélanie COVAIN, Sylvaine GIQUEL, Audrey GUILLARD, Jeannine LÉCUYER.

Absents : Annick BILLARD et Georges LONCLE

Secrétaire de séance : Annick DUSANTER

2026004 - Adoption du Compte financier unique (CFU) – Exercice 2025

Le Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale de Trébry, réuni le **20 avril 2026**, sous la présidence de Madame Christelle CARRO,

VU le Code général des collectivités territoriales,
VU l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux CCAS,
VU le Compte financier unique de l'exercice 2025,
CONSIDÉRANT que le Compte financier unique retrace l'ensemble des opérations budgétaires et comptables de l'exercice 2025,
CONSIDERANT que le président s'est retiré,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

DÉCIDE

Article 1
D'adopter le Compte financier unique du Centre communal d'action sociale de Trébry pour l'exercice 2025.

Article 2
De constater que le Compte financier unique fait apparaître :

- un **excédent d'investissement de clôture** de l'année antérieure : **1 040,00 €**
- un **excédent de fonctionnement de clôture** de l'année antérieure : **3 352,23 €**
- un **solde d'exécution de la section de fonctionnement de 838.21 €**
-

ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGE EXPRIMES
Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Et ont, les membres présents à la séance, signé au registre
Pour extrait certifié conforme
Signé le 27/04/2026

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE TRÉBRY

Christelle CARRO
Président

Annick DUSANTER
Secrétaire de séance